

SCHMITT ET LES ALLEMANDS

Claire-Lise Buis

Presses de Sciences Po | *Raisons politiques*

2002/1 - no 5
pages 145 à 156

ISSN 1291-1941

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2002-1-page-145.htm>

Pour citer cet article :

Buis Claire-Lise, « Schmitt et les Allemands »,
Raisons politiques, 2002/1 no 5, p. 145-156. DOI : 10.3917/rai.005.0145

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

CLAIRE-LISE BUIS

Schmitt et les Allemands

AU MOMENT où la lecture de Carl Schmitt s'enrichit en France de nouvelles traductions, les débats allemands autour d'un des auteurs les plus controversés de l'histoire intellectuelle de la République fédérale sont déjà anciens. Depuis longtemps, la scène intellectuelle est agitée en Allemagne par des prises de position radicales pour ou contre Carl Schmitt. Éludant souvent les questions de théorie politique au profit de considérations sur le destin personnel de ce juriste largement compromis aux côtés du régime nazi, des universitaires et des éditorialistes allemands ont construit un ensemble de commentaires, foisonnants et divers, de l'œuvre du philosophe de l'inimitié en politique. Ce corpus volumineux d'apologies, de critiques cinglantes ou de comptes rendus de colloques mérite une attention plus qualitative que quantitative¹. Le prisme allemand reflète en effet le caractère dense et précoce des controverses engagées autour de la théorie politique schmittienne et les intellectuels allemands, dans le mouvement d'une histoire partagée et souvent difficile à assumer, en ont éclairé quelques enjeux.

Quel est donc aujourd'hui l'état de la réflexion sur Schmitt en Allemagne ? Qu'est-ce qui, dans l'histoire politique et culturelle de

1. Un juriste s'est plu à compter le nombre de fois (213) où Carl Schmitt avait été cité dans le cadre des réunions annuelles des professeurs de droit constitutionnel allemands entre 1949 et 1982. Cf. Helmut Quaritsch, « Über den Umgang mit Carl Schmitt », dans Helmut Quaritsch, *Complexio Oppositorium. Über Carl Schmitt*, Berlin, Duncker & Humblot, 1988, p. 18.

la République fédérale, a pu la faire évoluer ? Qu'a-t-elle à nous apprendre sur la manière dont l'Allemagne contemporaine se définit comme ordre politique ?

Chronique d'un débat intellectuel

Schmittiens et antischmittiens ont échangé, en Allemagne, leurs arguments pendant plus de cinquante ans. Une première phase s'engage immédiatement à la fin de la seconde guerre mondiale, lorsque Schmitt devient, à la fois, le paradigme de l'intellectuel écarté des positions de pouvoir universitaires et le chantre d'un certain « esprit » de l'après-guerre. Les premiers éléments structurants de la réception de son œuvre se mettent en place au cours de cette période. La concentration des débats sur son engagement aux côtés du NSDAP entre 1933 et 1936 constitue une première pierre angulaire. Elle s'illustre notamment par l'intervention de cercles d'intellectuels émigrés aux États-Unis qui voient dans Schmitt la figure de « l'ennemi de la démocratie », voire du « charlatan » opportuniste et du « juriste attitré du III^e Reich »². La scène intellectuelle s'agite, en Allemagne même : Marion Gräfin Dönhoff, journaliste influente et fondatrice de *Die Zeit*, menace de démissionner lorsqu'un des textes de Schmitt est publié dans les colonnes du journal en 1957³.

Outre la référence à l'expérience nazie du philosophe, un autre élément intervient dans le débat : sa mise à l'écart institutionnelle des universités ou des institutions de juristes est compensée par la poursuite de son travail d'écriture, notamment avec la publication du *Nomos de la Terre*. Le début des années 1950 voit également la naissance de cercles de « fidèles », parmi lesquels Ernst Forsthoff ou Ernst Jünger, qui participent aux réunions organisées par Schmitt dans sa maison de Plettenberg. L'Academia Moralis constitue l'un de ces cercles restreints auxquels participent notamment Hans Barion, Günther Krauss ou Helmut Schelsky. La bipolarisation entre un rejet farouche et des discussions privées entre fidèles se poursuit dans la première moitié des années 1960. Schmitt est d'ailleurs amené à participer à certains

2. Dirk van Laak, *Gespräche in der Sicherheit des Schweigens*, Berlin, Akademie Verlag, 1993, p. 35.

3. *Ibid.*, p. 150.

séminaires de recherche en philosophie du droit, ceux d'Ebrach organisés par Ersnt Forsthoff à l'université de Heidelberg ou ceux de Joachim Ritter à Münster.

Les années 1960 marquent une rupture dans l'histoire culturelle de la République fédérale : les réflexions de Karl Jaspers sur la « question de culpabilité » ou *Schuldfrage*⁴ inspirent une nouvelle introspection des élites allemandes sur le – et parfois leur – passé nazi. L'engagement de Carl Schmitt aux côtés du NSDAP n'est plus seulement, dans ce cadre, un élément de polémique politico-intellectuelle : il sert de grille de lecture à certains commentaires de sa philosophie. L'ouvrage de Mathias Schmitz, publié en 1965⁵, témoigne de la manière dont les concepts schmittiens, notamment celui de la différenciation ami-ennemi, ont pu être décryptés comme des ferments de totalitarisme.

La fin des années 1960 et les années 1970 marquent une nouvelle étape dans la réception de la philosophie politique de Schmitt. La publication de sa *Théorie du partisan* en 1963 semble avoir suscité *a posteriori* les faveurs d'intellectuels de gauche. Un bref contact entre Schmitt et Benjamin viendrait confirmer l'existence d'une communauté d'esprit entre les fidèles schmittiens et les inspireurs de l'École de Francfort. L'existence de « schmittiens de gauche », avant tout antilibéraux, est notamment au cœur de la thèse de l'Américaine Ellen Kennedy⁶, qui n'a pas manqué de créer des remous sur la scène intellectuelle allemande. Au-delà, c'est la question du terrorisme qui semble décisive, dans ces années 1970, pour comprendre certaines lectures de Schmitt. L'usage politique et juridique de l'idée « d'ennemis de la constitution » (*Verfassungsfeinde*) pour désigner l'extrême gauche accompagne la conceptualisation de la notion de « démocratie capable de se défendre » (*streitbare Demokratie*). Or le fait que Schmitt ait pensé à la fois la crise constitutionnelle et la nature polémique de tous les rapports politiques – y compris dans un cadre démocratique – replace son œuvre sous les feux de l'actualité, du côté des tenants comme du côté des critiques du discours sécuritaire. Hans-Gerd Jaschke parle même de Schmitt

4. Karl Jaspers, *Die Schuldfrage*, Heidelberg, L. Schneider, 1946, trad. de l'all. par Jeanne Hersch, *La culpabilité allemande*, Paris, Minuit, 1990.

5. Mathias Schmitz, *Die Freund-Feind Theorie Carl Schmitts. Entwurf und Entfaltung*, Köln et Opladen, Westdeutscher Verlag, 1965.

6. Ellen Kennedy, « Carl Schmitt und die "Frankfurter Schule". Deutsche Liberalismuskritik im 20. » Jahrhundert, *Geschichte und Gesellschaft*, 12, 1986, p. 380-419.

comme d'un « épouvantail » des débats sur le terrorisme et la défense de l'ordre démocratique⁷.

Le débat sur Schmitt ne s'apaise pas avec les années 1980. Jürgen Habermas entre en scène et met en question la réflexion d'Ellen Kennedy : le philosophe de Francfort conteste l'idée que Schmitt puisse être, d'une quelconque manière, rattaché à une philosophie politique de gauche. Il rapporte l'engouement pour Schmitt à un certain postmodernisme français et américain, dans le domaine des idées, et, surtout, à un néoconservatisme incarné aussi bien par Ronald Reagan que par Helmut Kohl, dans l'ordre politique⁸. Les admirateurs allemands de Schmitt sont, pour Habermas, les chantres de la continuité allemande qui n'ont pas su voir que l'année 1945 avait marqué une rupture capitale. Les positions d'Habermas cristallisent la réflexion sur Schmitt, notamment après la mort de ce dernier en avril 1985. À nouveau, les éditorialistes se prononcent pour ou contre Schmitt, pour ou contre Habermas. Kurt Sontheimer⁹ ou Theo Rasehorn¹⁰ soulignent dans différents articles de presse le caractère antidémocratique de la théorie politique de Schmitt. Dans une perspective moins journalistique, un séminaire est organisé à Speyer. La publication des actes fait date dans la littérature consacrée à l'œuvre de Schmitt¹¹, mais là encore, la neutralité n'est pas de mise : les intervenants étaient tous plus ou moins proches de l'auteur. Du côté de ses partisans *postmortem*, celui-ci compte alors également Günter Maschke, qui rassemble pour les critiquer les nécrologies de son maître de Plettenberg¹². Le ton très provocateur de son texte – dont toute une partie est dirigée contre « Saint Jürgen [Habermas] » – montre, une fois encore, que les discussions autour de l'auteur sont souvent marquées par des enjeux personnels. C'est à cette même époque que se repose la question de la *Vergangenheitsbewältigung* ou « travail sur le passé ». Ce qu'Habermas désigne comme un néoconservatisme ou un besoin de continuité allemande se retrouverait, entre autres, chez Ernst Nolte,

7. Hans-Gerd Jashcke, « Wertewandel in Politik und Gesellschaft. Ist die streitbare Demokratie noch zeitgemäß ? », dans Bundesamt für Verfassungsschutz, *Verfassungsschutz in der Demokratie*, Bonn, Heymann Vgl KG, 1990, p. 225.

8. Cf., entre autres, Jürgen Habermas, *Die neue Unübersichtlichkeit*, Francfort, Suhrkamp, 1985, p. 30 et suiv.

9. Kurt Sontheimer, « Der Macht näher als dem Recht », *Die Zeit*, 19 avril 1985.

10. Theo Rasehorn, « Das lange Fortleben des NS-Staatsrats Prof. Carl Schmitt », *Die neue Gesellschaft / Frankfurter Hefte*, 8, 1985, p. 741-743.

11. H. Quaritsch, « ber den Umgang... », cité.

12. G. Maschke, *Der Tod des Carl Schmitt*, Vienne, Karolinger, 1987.

dont l'opposition à Habermas s'aiguise dans le cadre de la « querelle des historiens », qui fait rage au même moment.

Lorsque intervient la réunification, les lectures de Schmitt en Allemagne sont donc très marquées par les débats relatifs à la mémoire du passé nazi et à ses implications sur la vie politique de la République fédérale.

La nouvelle donne de 1989

Les ruptures de l'histoire politique ne sont pas toujours transposables à l'échelle des événements culturels. Reste que la chute du mur de Berlin est aussi un tournant dans l'histoire des intellectuels allemands, tournant auquel les partisans et les détracteurs de Schmitt ne manquent pas de participer.

Pour Jürgen Habermas, la réunification a redoré le blason de théories fondées sur l'idéal d'unité, voire d'homogénéité du corps politique. Carl Schmitt aurait profité de ce renouveau, parce que dans une Allemagne décomplexée, l'État fort et unificateur ne serait plus un tabou¹³. Les intellectuels allemands auraient de moins en moins de scrupules à faire de Carl Schmitt un maître à penser, tant la théorie schmittienne de la souveraineté sert de clé à une conception de l'État unitaire, redevenue un credo des élites allemandes. Une évolution des lectures de Schmitt dans ce sens paraît, cependant, trop attendue, trop évidente pour rendre compte des véritables enjeux intellectuels de la réunification et de l'œuvre théorique du juriste de Plettenberg. Que les intellectuels allemands adoptent, depuis la réunification, une attitude moins complexée vis-à-vis de leur passé est en partie vérifié, mais l'analyse des ouvrages allemands consacrés à Schmitt et publiés au cours des années 1990 ne corrobore que rarement les pronostics d'Habermas. Elle témoigne plutôt d'un recentrage des interrogations autour de certaines questions théoriques soulevées par le philosophe et d'une historicisation du « phénomène » Schmitt lui-même.

Les débats sur l'œuvre de Schmitt semblent entrer dans un « âge de raison », s'orienter dans une direction plus philosophique, théorique, et moins biographique. C'est notamment en se détournant de la question trop générale de la cohérence que certains auteurs

13. Jürgen Habermas, « Carl Schmitt in der politischen Geistesgeschichte der Bundesrepublik », *Die Zeit*, 3 décembre 1993.

ont pu thématiser, après la mort du maître, des aspects précis de sa pensée. L'introduction au livre collectif publié sous la direction de Hans-Georg Flickinger¹⁴ trace de nouvelles pistes. L'auteur cite trois ouvrages pour mieux s'en détourner, en voulant débarrasser le questionnement sur Carl Schmitt de toute teinte moralisante : « Au contraire des entreprises – nécessaires – qui consistent à juger l'ensemble de l'œuvre de Schmitt... ces contributions mettent autre chose en avant »¹⁵. Il ne s'agit pas là d'ignorer la biographie de Schmitt, mais de ne s'en inspirer que dans les limites du nécessaire. La différenciation ami-ennemi comme critère fondamental d'identification du politique compte parmi les thèmes étudiés : les fondements anthropologiques de l'inimitié en politique sont au cœur des analyses de Friedrich Balke¹⁶, alors que la réédition d'un ouvrage de Reinhard Mehring¹⁷ ou les considérations de Hans-Georg Flickinger déjà évoquées traduisent une interrogation approfondie sur *La notion de politique*. La théologie politique, les concepts schmittiens de souveraineté et d'état d'exception (*Ausnahmezustand*) font également l'objet d'analyses inédites, comme celle de Michael Hebeisen¹⁸. L'État, le parlementarisme et la démocratie constituent aussi des thèmes importants dans les nouvelles approches de Schmitt, les auteurs allemands s'inspirant d'ailleurs parfois de réflexions venues de l'étranger¹⁹. La théorie schmittienne des relations internationales, qui prédit plus ou moins l'effacement des entités étatiques comme lieux de souveraineté et leur remplacement par un *Großraum* ou « grand espace », est également à l'ordre du jour des nouvelles lectures de Schmitt qui, plutôt que de rapprocher le *Großraum* du *Lebensraum* nazi, s'autorisent à lire dans l'œuvre du juriste des analyses intéressantes de l'effacement des frontières, voire de l'intégration régionale à l'européenne²⁰. Enfin, la philosophie du

14. Hans-Georg Flickinger (ed.), *Die Autonomie des Politischen. Carl Schmitts Kampf um einen beschädigten Begriff*, Weinheim, VCH Acta Humaniora, 1990.

15. *Ibid.*, p. 1.

16. Friedrich Balke, « Zur politischen Anthropologie Carl Schmitts », dans Klaus Hansen (ed.), *Carl Schmitt und die Liberalismuskritik*, Opladen, Leske + Budrich, 1988, p. 37-65.

17. Reinhard Mehring, *Carl Schmitt zur Einführung* (1992), Hambourg, Junius, 2001.

18. Michael W. Hebeisen, *Souveränität in Frage gestellt*, Baden-Baden, Nomos, 1995.

19. Hans-Georg Flickinger fait référence aux travaux de Jean-François Kervégan, par exemple, *Hegel, Carl Schmitt. Le politique entre spéculation et positivité*, Paris, PUF, 1992.

20. Tomas Kostelecky, *Aussenpolitik und Politikbegriff bei Carl Schmitt*, Munich, Neubi-berg-Institut für Staatswissenschaften, 1998.

droit de Carl Schmitt et ses réflexions institutionnelles continuent à intéresser les constitutionnalistes. Cette série de thèmes nourrit une réflexion moins brouillée par les querelles personnelles ou les fidélités d'écoles, même si celles-ci n'ont pas disparu. Si l'on admet que 1989 marque la fin d'une époque, les remarques de Dirk van Laak ont incontestablement quelque chose de vrai : « Dans le processus d'achèvement de l'époque de l'après-guerre, une autre génération prendra en charge la pensée et le "cas" de Carl Schmitt »²¹.

Lectures d'une œuvre

La biographie de Carl Schmitt sert désormais à historiser son destin, comme figure de l'intellectuel ou du juriste compromis et/ou comme figure de l'intellectuel de la République de Bonn. La transformation du « cas » Schmitt en objet d'histoire permet d'identifier différents facteurs d'interprétation.

L'opinion politique constitue une première ligne de force. L'antilibéralisme est bien un élément fondamental de regroupement des fidèles schmittiens. Une orientation critique vis-à-vis des institutions fédérales a pu également faire œuvre de rassemblement pour ou contre. Il est significatif, à cet égard, que l'auteur d'une critique acerbe de l'œuvre de Schmitt, Dolf Sternberger, ait été également le défenseur du *Verfassungspatriotismus* ou « patriotisme rapporté à la constitution »²².

Au-delà des opinions politiques, le facteur générationnel peut expliquer certaines positions. On distingue la génération de Schmitt lui-même, celle des Forsthoff, Jünger, Krauss, Maunz, etc., qui s'est positionnée très tôt pour ou contre Schmitt comme elle s'est engagée pour ou contre le nazisme. La génération suivante, que l'on pourrait appeler la génération des « fils » ou des « élèves », a reçu en héritage cet engagement : c'est celle d'Habermas ou, du côté des partisans, de Günter Maschke. Pour les intellectuels de cette génération, l'image de Schmitt a évolué comme celle d'un père détesté, respecté ou adulé, mais léguant, surtout, une mémoire lourde à assumer. Enfin, une troisième génération d'intellectuels, nés après la guerre et n'ayant pas nécessairement de liens directs avec le passé nazi, est aujourd'hui capable de lire Schmitt avec un regard neuf.

21. D. van Laak, *Gespräche...*, op. cit., p. 300.

22. Cf. Dolf Sternberger, *Verfassungspatriotismus*, Francfort, Insel Verlag, 1990.

Les itinéraires personnels comptent également tant l'histoire de l'homme et de son œuvre s'est jouée, notamment après la guerre, dans des cercles restreints de personnalités attachées les unes aux autres. Les rencontres, plus ou moins fruits du hasard, comme celles de Schmitt avec Jürgen Seifert, Rolf Schroes ou Reinhart Koselleck, ont été déterminantes. Des liens familiaux, tels que les décrit, par exemple, Nicolaus Sombart, dans son livre consacré à sa jeunesse berlinoise²³, ont aussi joué. Le charisme de Schmitt et la manière dont il a lui-même entretenu le mythe de l'intellectuel déchu et réprouvé, – retiré tel Machiavel à San Casciano, nom qu'il donnait à sa résidence de Plettenberg –, ont contribué à tisser des liens personnels forts.

La réception de son œuvre a aussi été influencée par un quatrième facteur de clivage, celui des regroupements universitaires et disciplinaires. Dirk van Laak étudie comment Schmitt était perçu parmi les étudiants de Heidelberg, de Göttingen ou de Münster²⁴. Sur le plan des disciplines, Carl Schmitt a eu une influence transversale, son œuvre étant empreinte à la fois de philosophie, de droit, de science politique et de sociologie. Les clivages se dessinent dans chaque discipline et de manière croisée, en fonction de l'avancée des travaux de Schmitt dans chacun des domaines et de l'évolution des disciplines elles-mêmes.

Enfin, il faut prendre en compte les origines géographiques et sociologiques des acteurs du débat pour éclaircir le problème du « cas » Schmitt dans le paysage intellectuel allemand. Theo Rasehorn a défendu, à la mort de Schmitt, la thèse selon laquelle c'était le provincialisme teinté de catholicisme petit-bourgeois qui caractérisait l'œuvre du juriste de Plettenberg²⁵. Au bout d'une telle argumentation, il y a l'idée d'un ancrage sociologique de Schmitt et de ses fidèles. Si l'argumentation de Rasehorn apparaît plus polémique que scientifiquement fondée, elle suggère que les lectures de Schmitt peuvent aussi se classer en fonction de critères de lieu, de religion et, plus généralement, d'appartenance socio-culturelle de leurs auteurs.

La réception de l'œuvre de Schmitt a bel et bien été renouvelée, en Allemagne, au cours des dernières années. Il y a eu recentrage, soit autour de questions théoriques, soit autour de l'influence de Schmitt

23. Nicolaus Sombart, *Jugend in Berlin 1933-1943. Ein Bericht*, Francfort, Fischer, 1991, trad. de l'all. par Olivier Mannoni, *Chronique d'une jeunesse berlinoise : 1933-1943*, Paris, Quai Voltaire, 1992.

24. D. van Laak, *Gespräche...*, op. cit., p. 179-200.

25. T. Rasehorn, "Das lange Fortleben...", art. cité.

sur la scène intellectuelle de la République fédérale. Celle-ci est devenue objet d'histoire, au point que les ouvrages consacrés au juriste ne sont plus seulement des commentaires de son œuvre, mais des commentaires de ces commentaires.

L'identité allemande au miroir d'une œuvre contestée

L'inventaire des lectures allemandes de Schmitt révèle combien la réception de son œuvre est liée à l'identité de la démocratie allemande. Dans le rapport des intellectuels allemands à Schmitt se lisent un discours d'autodéfinition, dirigé pour ou contre certains auteurs, et des traces de la culture politique de la République fédérale.

La prégnance des questions d'histoire dans les commentaires de l'œuvre est tout d'abord l'exact reflet de l'importance du passé dans le débat public. Le fait que l'engagement de l'auteur dans les institutions du national-socialisme ait été au cœur des polémiques correspond à ce que Peter Sloterdijk a appelé, non sans exagération, une « névrose obsessionnelle du passé »²⁶. Il est sans doute significatif que Jürgen Habermas, comme acteur principal du débat sur la « normalité » allemande, ait été également très engagé dans la controverse sur Schmitt. La mémoire du nazisme a certes structuré la réception de son œuvre mais, plus généralement, l'identité de la démocratie allemande. À l'échelle collective, la question de la normalisation et de la place de la puissance allemande dans les relations internationales n'a pas été très éloignée du débat sur Schmitt comme théoricien du *Großraum* et critique acerbe de l'influence des puissances occidentales dans l'Allemagne de l'après-1945. Pour Günter Maschke notamment, les contempteurs de Schmitt sont aussi ceux qui ont accepté trop facilement de voir l'Allemagne dépouillée de sa puissance et de son indépendance. À l'échelle des élites politiques, les allers et retours entre le débat sur Schmitt et le rapport au passé sont également faciles à établir. Les controverses sur Schmitt illustrent notamment comment les professions juridiques, toujours très bien installées en Allemagne près des positions de pouvoir, ont pris en charge l'héritage légué par les juristes largement compromis des années 1920 et 1930. La réception de Schmitt a livré quelques indices sur la manière dont la démocratie allemande, ses élites, ses

26. Cf. « Halte à la névrose obsessionnelle du passé », entretien avec Peter Sloterdijk, *L'Événement du Jeudi*, 10 février 2000.

intellectuels se confrontent à leur passé et, par là même, à leur propre identité.

Si l'étude des débats relatifs à Carl Schmitt éclaire une analyse de l'identité de la démocratie allemande, c'est aussi parce qu'il a été un penseur de la crise, du changement constitutionnel et de l'état d'exception : il sert en cela de référence à la démocratie dans sa réflexion sur ses ennemis, sur ce qu'elle est prête ou non à accepter pour se préserver et sur la manière dont elle répond au dilemme de l'unité et du pluralisme. La philosophie de Schmitt sert aussi de référence pour penser l'inimitié en politique, quel que soit le cadre institutionnel dans lequel elle se joue. Elle sous-tend une réflexion sur le rapport de la démocratie à l'Autre et sur la place à accorder à cet Autre dans le cadre rigide et substantialisé de « l'ordre fondamental libéral et démocratique » évoqué dans la Loi fondamentale. Il faut, dans une entreprise de recherche plus approfondie, analyser les références à Schmitt et à sa philosophie de l'ennemi dans des contextes de crise tels que le terrorisme des années 1970 ou les années d'incertitude de l'après-réunification. L'œuvre de Schmitt, parsemée de commentaires d'actualité ou de préfaces réécrites en fonction des événements politiques, invite à établir des liens entre sa théorie et la réalité institutionnelle de la République fédérale. Par extension, le débat sur cette œuvre est aussi un débat sur la démocratie allemande contemporaine.

La réception de Schmitt livre, par ailleurs, des indices sur la structuration du paysage intellectuel de l'Allemagne d'après 1945. Elle éclaire, à ce titre, les mécanismes de formation de cercles de réflexion, en dehors des cadres institutionnels. Elle témoigne de la manière dont se sont exprimées les voix plus ou moins « autorisées » de la démocratie allemande et des critères principaux de leur sélection. Si la réception de Schmitt a à voir avec le discours d'autodéfinition de la démocratie allemande, c'est parce que dans la joute intellectuelle qui s'est déroulée autour de l'auteur s'organisait une lutte pour le magistère intellectuel, lié à une certaine responsabilité des élites dans la défense ou la critique de l'ordre politique établi. On peut interpréter les échanges indirects d'arguments sur Schmitt entre Günter Maschke et Jürgen Habermas comme le fait d'une rivalité d'intellectuels en quête de reconnaissance : Maschke commence son pamphlet contre « Saint Jürgen » en regrettant « la surveillance morale de la politique » par un petit groupe d'intellectuels influents²⁷.

27. G. Maschke, *Der Tod des Carl Schmitt*, op. cit., p. 115 et suiv.

Enfin, le débat sur Schmitt est révélateur de la culture politique allemande dans la mesure où il démontre la faible pertinence du clivage droite-gauche là où le passé s'entremêle avec des questions d'actualité et/ou des interrogations de nature proprement philosophique. La controverse sur l'existence d'un « schmittisme » de gauche s'est révélée peu fructueuse sur le plan de l'interprétation de l'œuvre de Schmitt ; elle a permis, cependant, de mettre au jour les limites de certaines classifications traditionnelles appliquées à la pensée politique allemande.

À la question des années 1950, « comment peut-on être schmittien ? » a succédé celle, plus théorique, des années 1980 sur la légitimité scientifique et l'utilité de se pencher sur l'œuvre de Schmitt. Bernard Willms voulait voir dans Schmitt « le plus jeune des classiques de la pensée politique »²⁸. D'autres ont souligné l'inadaptation, la légèreté ou l'incohérence de ses argumentations. La transformation du « cas » Schmitt en objet historique a cependant modifié les perspectives. C'est précisément comme auteur controversé qu'il est intéressant. Les débats relatifs à sa personne, à son œuvre, à son passé, éclairent, plus qu'un destin singulier, certains aspects de la culture politique de la République fédérale. L'image de Schmitt en Allemagne renvoie, en partie, à l'image que la démocratie allemande donne et se fait d'elle-même. ♦

Ancienne élève de l'IEP de Paris, Claire-Lise Buis est l'auteur d'un commentaire de *La notion de politique*, rédigé dans le cadre d'un séminaire à l'Université de la Sarre (Allemagne) ainsi que d'un mémoire de DEA sur « L'extrême droite en Allemagne, figure de l'ennemi intérieur ». Elle est actuellement journaliste à Luxembourg.

RÉSUMÉ

Schmitt et les Allemands

Pendant plus de cinquante ans, l'œuvre de Carl Schmitt a suscité, en Allemagne, de nombreuses controverses. Si l'engagement du juriste aux côtés du NSDAP a

28. Bernard Willms, « Carl Schmitt- jüngster Klassiker des politischen Denkens ? », dans H. Quaritsch, *Complexio Oppositorum...*, op. cit., p. 577-599.

longtemps été au cœur des argumentations, sa mort, puis la réunification ont permis aux débats de se décharger d'enjeux personnels pour se concentrer sur des questions proprement philosophiques. Le « cas » Carl Schmitt est, par ailleurs, devenu un objet d'histoire des intellectuels. La réception de Schmitt en Allemagne peut s'étudier à partir de différents critères d'engagement : l'opinion politique, la génération, les liens personnels, l'université d'origine et la discipline et, enfin, les origines socio-culturelles et géographiques des acteurs du débat. Mais l'histoire du lien entre Schmitt et les intellectuels allemands livre surtout des indices de la culture politique de la République fédérale et, au-delà, de l'image que la démocratie allemande contemporaine veut donner d'elle-même.

Schmitt and the German

Since fifty years, the work of Carl Schmitt has been much debated among German intellectuals. The personal story of the man, committed in the national-socialist party between 1933 and 1936, has been long in the middle of the controversy. But Schmitt's death and the unification have transformed it into a more scientific debate. Carl Schmitt is yet an historical « case » and the positions of his commentators can be classified with different criterions : political opinion, generation, personal relations, university and department, sociological and geographical origins. The debate about Schmitt is worth to be explored because some aspects of the German democratic political culture are at stake and give us some clues about the modern Federal Republic.